



SECTION
DU
DOUBS



L'INFO
25

Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

VISITE DE M MAGNANT, DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE LA DGFIP, A LA DDFiP 25, LE 21 JANVIER 2019

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Directeur Général Adjoint

Pour notre ministre, le PAS ne génère qu'une **"légère surcharge de travail"**.

Pour les personnels de la DGFIP en général et de la DDFiP du Doubs en particulier, c'est la saturation permanente et la mobilisation générale. La cellule de délestage à l'origine temporaire est aujourd'hui pérennisée jusqu'à nouvel ordre.

Dans nos services les guichets sont saturés, les téléphones sonnent sans arrêts, les messageries débordent, autant de situations qui conduisent les agents à être au bord de la crise de nerf.

Mais pour notre ministre, décidément, pas de problème : **"la fusée est partie droite"** assure-t-il.

Pour les agents des finances publiques, ce serait plutôt à un **"suppositoire au cactus"**... qui serait parti de travers ! Malgré le report d'un an de son application, tous les cas ne sont pas prévus, toutes les formations ne sont pas réalisées, et le contrôle des collecteurs est au point mort.

Toujours au nom de la modernité, le Ministre de l'Action et des comptes publics multiplie les sorties sur les chaînes de télévision et sur les réseaux sociaux en tentant de ringardiser le dispositif précédent qu'il n'hésite pas à qualifier d'**"impôt à la papa"** en affirmant qu'il sera désormais plus simple de faire modifier son taux que précédemment.

Les nombreux contribuables qui étaient mensualisés se souviendront, en faisant la queue ou en renouvelant encore leur appel au 0809 401 401, qu'il leur suffisait de faire la demande avant le 15 du mois en cours pour une modification effective dès le mois suivant...

"L'impôt à la papa", ce n'était peut-être pas si mal !

Le Ministre fait de fausses annonces en déclarant que 40 000 agents ont été formés, alors que le chiffre réel est sans doute autour de 10 000, ce qui montre l'impréparation de la DGFIP et le manque de moyens de notre administration. A titre de comparaison, quand la LOLF est entrée en vigueur, tous les agents ont été conviés à une présentation en bonne et due forme.

Aujourd'hui, quand le PAS entre en vigueur, comment expliquer que la majorité des personnels n'ait reçu aucune formation ? Les fanfaronnades ministérielles ne suffiront pas à cacher la misère de notre quotidien professionnel.

Nos collègues des SIP ont subi l'afflux des contribuables mécontents pour l'amende de 15€ consécutive à leur refus des moyens de paiements dématérialisés.

Suite à l'annonce du Ministre de l'annulation de ces frais ils ont du faire face une nouvelle fois à ces mêmes contribuables.

Pour **F.O.**-DGFIP, le simple fait d'avoir mis en oeuvre cette amende est d'une stupidité sans nom.

Comment peut-on en effet, sauf à n'avoir jamais été en contact avec le public, avoir pu imaginer de sanctionner ceux qui payent ? Cette mesure est clairement de nature à compromettre le consentement à l'impôt qui est déjà bien atteint.

Bien évidemment et comme à chaque fois, les conditions de travail des personnels ont été la variable d'ajustement.

M. Darmanin a écrit qu'il était "**fier d'être notre ministre**".

Tenez vous le pour dit, la réciproque n'est pas vraie. Et on n'annonce pas le versement d'une prime comme on récompenserait son chien en lui jetant un sucre.

En effet, l'article 34 du décret du 15 février 2011 stipule que le comité technique est consulté sur les questions relatives aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire et aux critères de répartition correspondants.

La circulaire d'application du même décret dans la fonction publique d'État précise que le dialogue social aurait du être mis en oeuvre.

Une fois encore cela n'a pas été le cas.

Dès lors, notre syndicat ne comprend pas comment le recensement pour cette prime exceptionnelle pourrait être achevé dès ce soir sur la base de critères tenus secrets par la Direction Générale, sans doute parce qu'un plafond de bénéficiaires a été imposé et décliné dans les directions.

Avec l'intersyndicale de la DGFIP, **FO** exige le versement mensuelle de cette prime à l'ensemble des personnels de la DGFIP, ainsi qu'un plan de promotions à la hauteur des efforts consentis, année après année. : réformes, restructurations, disparition des effectifs et baisses des moyens...

Pour les personnels, c'est aujourd'hui devenu une véritable descente aux enfers vers CAP 2022 et sa "*géographie revisitée*" dont vous voudrez bien nous donner, M. le Directeur Général Adjoint, votre vision pour le Doubs. Car si la "*déconcentration de proximité*" doit se traduire par une multiplication des points de contacts alors que les effectifs

dégringolent, comment cela peut-il être possible ?

F.O.-DGFIP vous le dit, les personnels de la DGFIP ne veulent pas aller se promener en camping-car ou en "camion fiscal" à travers la campagne à la rencontre des usagers : le "*Fisc Trucking*", non merci, très peu pour nous !

Car oui, plus que jamais, les effectifs dégringolent et les suppressions d'emplois sont douloureuses.

Pour l'année 2019, c'est une véritable tragédie dans notre Direction avec 20 emplois supprimés sur 642 , soit -3,27 % des effectifs amputés d'un seul coup.

"Ô rage, ô désespoir, ô PLF ennemi, n'avons nous donc tant bossé que pour cette infamie ?"

La section locale FO-DGFIP 25 dénonce cette nouvelle saignée dans nos effectifs. Ces restructurations complètement déconnectées des charges de travail vont continuer d'entraîner une démotivation croissante de nos collègues qui comprennent de moins en moins que leur travail soit déconsidéré à ce point.

L'armée mexicaine technocratique décide de supprimer une chaise sans se demander quel travail peut bien réaliser le fonctionnaire qui est assis dessus.

Malheureusement, elle croit savoir mieux que tout le monde en restant dans sa tour d'ivoire en méprisant le travail de terrain.

Pourtant, la très récente actualité sociale devrait lui donner à réfléchir. Faute d'avoir écouté et entendu les organisations syndicales qui revendiquaient depuis de longues années l'augmentation des salaires et des minima sociaux, le maintien du service public en zone rurale et périurbaine et une répartition plus juste de la fiscalité, nos gouvernants se sont retrouvés face une colère du peuple qu'ils n'avaient pas vu venir.

Alors bien sûr, les agents des finances publiques ne brûlent pas de pneus, ne cassent pas de vitrines mais, si nos dirigeants insistent encore un peu, ils pourraient bien finir par célébrer à leur manière les 30 ans de 1989.

N'oublions pas que quand 40% des agents de la DGFIP étaient en grève le 22 mars 2018, le ministre Darmanin n'a rien trouvé de mieux à leur répondre sur les radios : "*j'entends aussi ceux qui n'ont pas fait grève*". Ce faisant, ne nous incite-t-il pas lui-même à réfléchir à d'autres formes d'actions, plus radicales, mais visiblement mieux entendues par le gouvernement ?

Monsieur le Directeur Général Adjoint qu'avez vous à nous annoncer et à nous proposer aujourd'hui pour améliorer le quotidien des agents de notre direction et de la DGFIP ?



**Plus Forts avec Force Ouvrière,
Rejoignez-nous !**

***Force Ouvrière première organisation syndicale dans la Fonction
Publique d'État***

Force Ouvrière première organisation syndicale à la DDFIP 25

Secrétaire départemental et permanent local:

François CHATEAU (DDFIP QVP) :

1^{er} étage – DDFIP quai veil Picard

25000 Besançon

Tel : 03 81 25 21 61

fo.ddfip25@dgfip.finances.gouv.fr

Notre site internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/025/>